

PEIRESC et la contagion (parmi de très nombreux textes)

A Aix, ce samedi 21 juillet 1629

[...] Nos Estats, voyant la grande surcharge qu'on leur jettoit sus, oultre les dernières ruines du passage des troupes, et l'entretien de trois régiments qu'on y fait mettre en garnison, et la peste qui nous menasse de tous costés, ont voulu revocquer l'establissement des ordinaires pour se prévaloir du fonds qui y estoit destiné, dont j'ay esté bien marry. Mais noz lettres ne laissent pas d'aller tousjours comme elles pourront sous les précautions du vinaigre tant que le mal durera [...] Vous verrez aux lettres de Mr d'Agut l'estât de la santé, qui va mal dans la montagne; nous allons mettre pour barrières la Durance et le Verdon et possible surseoir la communication de lieu à autre dans la province aussytost que les régiments seront achevez de passer pour estre aux escouttes et voir si le mal paroistroit en quelque autre lieu.

Aix, 9 aout 1629

[...] Tout ce qui me console le plus, est que grâces à Dieu, la cessation du mal qui nous avoit donné l'allarme si chauldc continue tousjours. Et la santé ne fut de longtemps meilleure qu'elle est en cette ville, où nous comptons au jour d'huy le xie jour qu'il n'y a eu mal quelconque, tant soit peu subject à soubçon; voire on commence à revocquer en doute si les 9 ou 10 personnes qui moururent dans les 3 premiers jours sont mortes atteintes de la vraye maladie contagieuse, attendu que la plupart estoient gens gastez et pourris de verolle et de desbausche, qui pouvoit bien avoir dégénéré en espèce de peste, mais non pas tant communicable que la vraye peste, et pour les autres la frayeur en a certainement tué quelques uns, comme il s'est trez bien vérifié, dont les corps n'avoient aucune vraye marque de peste, bien que la mort y eust esté fort soudaine. Mais pourtant on ne laisse pas d'y apporter toutes les précautions qui se peuvent humainement, et tout de mesmes comme si le mal avoit esté le pire qu'on eust peu appréhender, afin d'en exclurre la suite et communication. Si Dieu vouloit permettre que nous en fussions quittes pour ce que nous en avons eu, ce seroit un grand lieur. Cependant Mgr le Gouverneur n'a pas laissé de faire diverses ordonnances pour exclurre tout commerce de cette ville icy, non seulement avec Marseille, et puis avec toutes les villes de la coste, mais aussy en faveur d'Aubagne disant qu'il le veult reserver pour sa retraicte, en faveur de Lambesc et Orgon dont il est propriétaire, et en faveur de Berre où sont les greniers à sel, dont la closture met en desarroy toute la Province et partout il envoyé des quasaques de ses gardes pour s'opposer et éluder toute sorte d'arrests du parlement. Il avoit une foys demandé conferance; on luy a député Mr de Boyer, conseiller, pour cet effect, mais ils n'ont rien conclu et tout est en la mesme mésintelligence que devant, ce qui produira un jour de

pernicieux effets. On a esté constrainct de resouldre une deputation vers le Roy, pour en aller porter les plaintes à Sa Majesté [...] Je suis fort aise que le sieur Noël médecin soit en la bonne ville de Paris, mais puis qu'il a tant différé je luy conseillerois de temporiser encor un peu, pour voir que deviendra tout ce mal, car encores que nous soyons en trez bonne espérance pour cette ville icy, le mal est neantmoins desja bien grand en la ville d'Arles, et s'il faict du progres ailleurs, il n'auroit pas de contentement en ce pais icy, où les villes sont desja toutes désertes, non seulement pour cette ville icy et Arles, mais pour celle mesmes de Marseille, où la terreur n'a esté guieres moindre qu'icy, y ayant eu, quoy qu'on le nye, des accidents aussy suspects que ceux d'icy. Que si le dict sieur Noël faisoit estât de se venir offrir à servir pendant la maladie, en ce cas ce seroit la vraye saison de venir, car il sera le trez bien venu, et receu avec toute sorte d'applaudissement, attendu les difficultez que faisoient noz médecins ordinaires qui ont bien aydé à augmenter l'allarme pour rançonner incontinent la ville. On en a arresté quatre à cinquante pistoles par moys, dont on leur faict l'advance de cent pistoles de deux movs en deux moys, et ils s'obligent de servir la ville durant tout le mal, s'il y en a, à cette condition. Les cyrurgiens se faisoient fort tirer l'oreille, et n'avoient pas de honte de demander des dix mille francs, mais on en a faict venir de dehors, qui leur ont passé la plume par le bec, et se sont contentez de la raison et du devoir [...]

[...]

A Aix, ce 29 mars 1634.

Il est arrivé quelques accez de maladie à Berre qui n'ont pas les marques bien evidantes de la peste, mais neantmoins il y a eu suite de 8 ou 10 corps en une rue, qui ont faict que la cour en a suspendu le commerce et commis un conseiller pour aller régler les gardes aux environs. Dieu nous veuille préserver de ce fléau qui seroit bien pire que devant en la nécessité presante.